

## « Gagner le combat de l'air intérieur dans les Villes de France » : Veolia, le Cerema et Villes de France présentent des solutions pour un air intérieur de qualité

Au moment où la Covid-19 met en lumière la problématique de la qualité sanitaire à l'intérieur des bâtiments<sup>1</sup>, **Veolia, le Cerema et Villes de France** publient un Cahier des solutions locales « **Gagner le combat de l'air intérieur dans les Villes de France, clés de la réussite sur un mandat** ».

Ce document a pour objectif de donner aux élus les solutions pour agir et améliorer durablement la qualité de l'air de leurs bâtiments. Il révèle les enjeux et propose d'élaborer une véritable politique locale pour la qualité de l'air intérieur.

Les trois partenaires ont mis en commun leur expertise, ainsi que leur connaissance des politiques publiques et des acteurs locaux, pour élaborer cette publication. Elle présente aux élus les moyens d'action à leur disposition pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments et donne des exemples de communes qui ont mis en place des actions dans les crèches et les écoles, les piscines ou encore les hôpitaux.

**Villes de France** est une association pluraliste d'élus locaux qui accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs agglomérations notamment dans les domaines de l'attractivité des territoires et de la transition écologique : « *Notre association s'inscrit dans un accompagnement concret de ses adhérents et informe dans ce "Cahier des solutions locales" sur les outils et bonnes pratiques pour une meilleure qualité de l'air dans nos bâtiments publics. Particulièrement mis en avant dans le contexte de la crise de la Covid-19, c'est un enjeu majeur pour la santé et la qualité de vie de nos concitoyens* », Caroline Cayeux, Présidente de Villes de France.

Le **Cerema** est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques implanté au cœur des territoires. Il dispose d'expertises transversales et pluridisciplinaires pour contribuer à relever le défi du développement durable des territoires : « *Mesurer des polluants, former des professionnels, sensibiliser aux bonnes pratiques, et mettre en place ou changer un système de ventilation : les experts du Cerema accompagnent les collectivités territoriales et tous les gestionnaires de patrimoine pour mettre en place des solutions d'amélioration de la qualité de vie dans les bâtiments* », Pascal Berteaud, Directeur général du Cerema.

**Veolia** accompagne les collectivités locales sur les grands enjeux de santé publique et de qualité de vie. Face à la première cause de mortalité environnementale à l'échelle mondiale, la pollution de l'air, Veolia déploie des solutions innovantes : « *Pour garantir un air de qualité au sein des bâtiments, Veolia propose à ses clients des contrats de performance pour l'air intérieur. Cela répond à une demande sociétale croissante et c'est l'assurance de proposer aux occupants un environnement intérieur sain* », Sabine Fauquez-Avon, Présidente du Pôle de compétences Air de Veolia.

[Accéder à la publication](#)

### Contacts presse

**Villes de France** : Adrian PHILIP – [adrian.philip@villesdefrance.fr](mailto:adrian.philip@villesdefrance.fr) - 06 31 55 25 13

**Cerema** : Marie-Cécile TREMOULET - [marie-cecile.tremoulet@cerema.fr](mailto:marie-cecile.tremoulet@cerema.fr) - 06 64 44 89 41

**Veolia** : Julien Charles - [julien.charles@veolia.com](mailto:julien.charles@veolia.com) - 01 85 57 73 71

---

<sup>1</sup> Dans un avis du 14 octobre 2020, le Haut Conseil de la Santé Publique recommande "d'assurer le renouvellement régulier de l'air des locaux avec un apport d'air neuf qui devra, si possible, être augmenté", pour réduire les risques liés au coronavirus.